

F.R.S.-FNRS MINI-GUIDE AUDACIOUS MEDICAL GRANT – PEDIATRICS APPEL 2025

Version anglaise : [cliquez ici](#).

1. QU'EST-CE QUE L'AUDACIOUS MEDICAL GRANT ?

L'Audacious Medical Grant (AMG) est un outil de financement permettant de soutenir des projets de recherche médicale ou biomédicale ayant un caractère original et audacieux mais qui ne trouvent pas de soutien dans les circuits de financement traditionnels en raison d'un manque de données préliminaires, de l'absence de travaux antérieurs ou d'une méthodologie inhabituelle.

Le terme « audacieux » signifie qu'il existe un risque non négligeable que le projet ne produise peu ou pas de résultat scientifique tangible à cause de son caractère novateur ou de sa complexité.

L'AMG-Pediatrics est un instrument de financement soutenu par un mécène privé pour lequel le FNRS utilise l'expertise de la Commission scientifique SVS-4 afin de mener l'évaluation des projets soumis. Le cumul entre les instruments classiques du FNRS (PDR, CDR, MIS...) et l'AMG-Pediatrics est autorisé au dépôt et à l'octroi.¹

2. PÉRIMÈTRE SCIENTIFIQUE DE L'APPEL AMG-PEDIATRICS

L'appel AMG-Pediatrics porte sur l'ensemble des pathologies affectant les patients/sujets pédiatriques ou fœtaux en ce compris, les maladies infectieuses et la vaccinologie, les déficiences immunitaires, les maladies cardiovasculaires, respiratoires et métaboliques, les troubles congénitaux, développementaux, neurologiques et psychiatriques, les cancers...

Toutes les approches sont éligibles (recherche biomédicale, recherche clinique, recherche translationnelle, recherche épidémiologique, santé publique, modélisation...).

Les projets présentés doivent permettre :

- une meilleure compréhension d'une maladie pédiatrique, et/ou
- le développement de nouvelles approches thérapeutiques/outils/techniques, et/ou
- une amélioration de la prévention ou de la détection des maladies pédiatriques.

¹ Le cumul est autorisé pour autant que les projets visés pour octroi soient significativement différents, en vue d'éviter tout double financement.

3. CALENDRIER 2025²

- **Ouverture de l'appel** : mardi 20 mai
- **Clôture de l'appel** : jeudi 10 juillet à 14h
- **Date limite pour la validation des autorités rectorales** : jeudi 17 juillet à 14h
- **Réunion de la Commission scientifique** : octobre/novembre 2025
- **Réunion du C.A. du FNRS** : décembre 2025
- **Démarrage des projets** : 1^{er} janvier 2026

4. CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

La candidate promotrice ou le candidat promoteur doit être affilié à une université de la Fédération Wallonie-Bruxelles et remplir les conditions d'éligibilité classiques de l'instrument PDR (cliquer [ici](#)).

5. DESCRIPTION DE L'INSTRUMENT

Le financement AMG-Pediatrics est destiné à une promotrice ou un promoteur unique et éligible de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les projets interuniversitaires ne seront pas soutenus dans le cadre de cet appel AMG-Pediatrics 2025.

5.1 Durée du financement

Le financement peut être sollicité pour un maximum de 24 mois.

5.2 Montant du financement

Le financement maximal pouvant être sollicité est de 120.000 euros.

5.3 Frais éligibles

- **Personnel** :
 - Le personnel devra être engagé par l'institution d'accueil et ne devra pas être identifié au moment de la soumission ni au moment de la Commission scientifique.
 - En fin de convention (max. 24 mois), le FNRS ne prendra pas le relais du financement.
- **Fonctionnement**
- **Équipement**

Une flexibilité sera permise entre ces différentes catégories de frais.

² Toutes les heures sont exprimées en heure locale de Bruxelles.

6. STRUCTURE D'UNE DEMANDE

Le formulaire reprendra les sections suivantes :

- la candidate ou le candidat (curriculum vitae, compétences pour mener le projet) ;
- le [projet](#) (originalité et pertinence des hypothèses, méthodologie) ;
- le caractère audacieux de la demande³;
- l'impact dans le domaine des maladies pédiatriques et plus largement, le cas échéant.

7. PROCÉDURE D'ÉVALUATION

Les projets soumis dans le cadre de l'appel AMG-Pediatrics 2025 seront évalués par la Commission scientifique-SVS4 du FNRS.

Les projets seront évalués sur base des 4 critères suivants et ayant une pondération identique :

- la candidate ou le candidat (curriculum vitae, compétences pour mener le projet),
- le projet (originalité et pertinence des hypothèses, méthodologie),
- le caractère audacieux de la demande⁴,
- l'impact possible dans le domaine des maladies pédiatriques et plus largement, le cas échéant.

8. SOUMISSION DES DEMANDES AMG-PEDIATRICS

Les projets devront être soumis électroniquement sur l'application web du FNRS [e-space](#) (rubrique « Déposer une nouvelle demande »).

Le nombre de demandes pouvant être introduites par une promotrice ou un promoteur est limité à une seule pour l'édition 2025.

9. RAPPORTS D'ÉVALUATION ET DISSÉMINATION

À l'issue du projet, et dans un délai maximal de 6 mois, la promotrice ou le promoteur devra remettre un rapport d'activité listant les éventuels résultats et permettant au FNRS d'en assurer une diffusion.

³ Afin d'être considéré comme audacieux ou risqué, un projet de recherche doit être porteur de percées potentiellement déterminantes susceptibles de modifier notre compréhension d'un domaine et de mener à l'établissement de nouveaux concepts ou paradigmes. Il peut être basé sur une hypothèse et/ou une approche peu ou pas étayée par des travaux antérieurs.